

Vienne, le 3 septembre 2009

## Pôle multimodal de la gare de Vienne

Lancement officiel de la seconde tranche des travaux  
et inauguration des travaux de rénovation du bâtiment  
de la gare et du point TER



Rhône-Alpes

Région  
**isère**  
CONSEIL GÉNÉRAL

**SNCF**



**Vienne**  
Qualité de VILLE

# Repenser les déplacements dans l'agglomération viennoise

La gare de Vienne compte 4500 voyageurs par jour et bénéficie de la desserte la plus importante de la vallée du Rhône avec 97 trains par jour,.

Le projet du pôle multimodal de Vienne est le fruit d'une opération montée conjointement par l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, la Ville de Vienne, la SNCF et Réseau Ferré de France.

Innovant à plus d'un titre, ce projet permet de mettre en place un véritable concept de pôle d'échanges rhônalpin qui est amené à être déployé dans les agglomérations de taille moyenne. L'objectif est de proposer **une véritable offre multimodale afin de favoriser les modes de transports doux.**

La gare de Vienne a ainsi été un laboratoire de cette nouvelle politique d'accès à la gare, notamment dans le cadre de l'impulsion donnée par le projet REAL (Réseau Express de l'Aire métropolitaine Lyonnaise). Tous les acteurs se sont fortement mobilisés pour atteindre ces objectifs.

Cela s'est traduit notamment par :

- la mise en place d'un accès à **l'abonnement aux bus urbains du réseau L'Va à un tarif préférentiel pour les abonnés du TER (12,5 €/mois)**
- la création de **navettes de rabattement** par le Département du Rhône, notamment depuis Condrieu,
- une **meilleure lisibilité de l'offre multimodale** : supports papiers, mais également espace de billetterie commune TER/L'va/Translère. L'utilisateur peut ainsi acheter dans le même espace son abonnement parking, de train, de car ou de bus. La billetterie y contribue également grâce à la carte OÙRA ! qui donne accès au parking, au bus, au car et au train.
- la création d'une **offre de stationnement dédiée** (190 places) avec un abonnement très compétitif pour les abonnés TER
- la mise en place d'une **offre dédiée aux modes doux**. Dès le mois de novembre, la Région Rhône-Alpes et la SNCF implanteront une consigne à vélos collective sécurisée.

La première phase des travaux concernait essentiellement l'intérieur du bâtiment de la gare et les quais de la gare de Vienne. Ces travaux, financés par la Région Rhône-Alpes, RFF et la SNCF ont été réalisés au cours des derniers mois. Ils ont permis de moderniser un bâtiment désormais pratique et accueillant, d'en simplifier l'accès et d'en améliorer l'esthétique.

La gare de Vienne a ainsi bénéficié d'une **restructuration complète du bâtiment voyageurs afin d'améliorer le service en gare** :

- un espace d'information et de distribution partagé entre tous les opérateurs de transports, élément clé pour promouvoir le transport public,
- un vestibule clair, avec une information hiérarchisée et lisible
- un point TER proposant une gamme de services marchands : petite restauration, sandwicherie, presse, vente de produits régionaux..., et des prestations pour les usagers de la gare (wifi, relais colis, point de rencontre...). Vienne est ainsi la première gare de Rhône-Alpes à accueillir un point TER.

# Deux phases pour un projet

La construction du pôle multimodal entre cet été dans sa seconde phase, une fois achevée la première partie du projet qui concernait plus particulièrement le bâtiment de la gare et ses quais.

## Phase 1

Le première phase a visé l'amélioration du service en gare, axe prioritaire de la politique régionale. Elle a principalement concerné l'intérieur du bâtiment et les quais de la gare de Vienne. Ces travaux, financés par la Région Rhône-Alpes, RFF et la SNCF et réalisés au cours des derniers mois, ont permis une restructuration complète du bâtiment voyageurs. Il y a deux ans, le hall de la gare n'offrait pas le niveau de services attendu par les voyageurs.

Cette première phase permet de **mettre en valeur deux concepts** que les partenaires entendent développer dans ce type de pôles d'échanges :

- le **développement d'un espace d'information et de distribution partagé entre tous les opérateurs de transports** : c'est un élément clé dans la promotion du transport public,
- des **services complémentaires au voyage**, par le développement de « points TER ».

**Vienne est la première gare de Rhône-Alpes où a été développé le concept de point TER par la Région et la SNCF.**

Le point TER aménagé propose une gamme de services marchands : petite restauration, sandwicherie, presse, vente de produits régionaux, photomaton... **Autre innovation, le concessionnaire s'engage dans le cadre du label « Point TER » à certaines prestations pour les usagers de la gare** : entretien des toilettes, appel d'urgence, Wifi, relais colis, point de rencontre, prêt de parapluie. Le concessionnaire a été choisi sur la base d'une consultation à laquelle ont répondu plusieurs postulants.

## Phase 2

La seconde phase de l'opération, commencée cet été, est destinée à **renforcer l'ensemble des déplacements sur le territoire de Vienne et du pays viennois et le passage facile d'un moyen de transport à l'autre** : vélo, voiture, bus, train, marche à pied.... Elle facilite la cohabitation et la circulation, dans un même périmètre, de ces modes de déplacement.

En repensant le rapport aux transports, en donnant à chacun les moyens d'accéder facilement aux transports collectifs, le développement des transports intermodaux respecte les principes du développement durable, permet de limiter le recours à la voiture et rend plus rapides, plus pratiques et plus sûrs les déplacements des usagers et des habitants. Les nouveaux équipements mis en place prennent en compte les besoins propres aux personnes handicapées : les équipements sont adaptés à leurs contraintes.

**La seconde phase touche trois espaces** distincts : la place Pierre Semard proprement dite, la Place des Allobroges et la gare routière.

Une opération de cette ampleur s'accompagne de certaines contraintes liées au déroulement des différents phases du chantier : axes de circulation modifiés, déplacements des arrêts de bus, nuisances sonores, impact sur la fluidité de la circulation, déplacement des stationnements des taxis et du dépose-minute...

Les différents partenaires ont souhaité limiter ces inconvénients le plus possible, en lançant les travaux pendant la période estivale et en veillant à organiser au mieux la circulation des voyageurs et des habitants pendant les six mois que dureront ces travaux : des signalisations temporaires ont été mises en place et l'ensemble du territoire a été informé par une large campagne de communication.

## **Calendrier des travaux**

Les travaux s'étaleront de mi-juillet 2009 à fin janvier 2010.

## **Partenaires et financements**

Le projet du pôle multimodal de Vienne est le fruit d'une opération montée conjointement par l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, la Ville de Vienne, la SNCF et Réseau Ferré de France.

La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée conjointement par la Ville de Vienne et la Communauté d'agglomération du Pays Viennois.

Le coût de cette deuxième tranche de travaux du projet de Pôle multimodal est de 5 729 500 € H.T., répartis entre les différents partenaires :

- Région Rhône-Alpes : 1 405 943 € (24,5 %)
- Etat : 1 321 283 € (23,1 %)
- Département de l'Isère : 1 125 975 € (19,7 %)
- Communauté d'agglomération du Pays Viennois : 805 658 € (14,1 %)
- Réseau Ferré de France : 625 375€ (10,9 %)
- Ville de Vienne : 332 768 € (5,8 %)
- SNCF : 112 500 € (2 %)

Au total (première tranche de travaux comprise) ce sont près de 10 M€ qui auront été investis.

# Contacts et renseignements complémentaires

## Communauté d'Agglomération du Pays Viennois

Direction de la Communication  
Brigitte Caruana – [bcaruana@paysviennois.fr](mailto:bcaruana@paysviennois.fr) - 04 74 78 78 94

## Ville de Vienne

Direction de la Communication  
Jean-Christophe Piot – [jcpiot@mairie-vienne.fr](mailto:jcpiot@mairie-vienne.fr) – 04 74 78 31 64 / 06 76 81 16 04

## Région Rhône-Alpes

Service presse  
Angélique Defrance - [adefrance@rhonealpes.fr](mailto:adefrance@rhonealpes.fr) .....- 04 72 59 49 57 / 06 70 03 43 00

## SNCF

Direction de la Communication SNCF Rhône Alpes  
Sylvie Plot – [sylvie.plot@sncf.fr](mailto:sylvie.plot@sncf.fr) / 04 72 40 12 07/06 13 59 33 14

## Réseau Ferré de France

Service Communication  
Caroline Le Guellec – [caroline.leguellec@rff.fr](mailto:caroline.leguellec@rff.fr) 04-72-84-05-61